

CQP Animateur ski nautique, wakeboard et engins tractés

RNCP38264 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15475
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'enregistrement	15/11/2023
Date d'échéance	15/11/2027

Certificateur(s)

ORGANISME CERTIFICATEUR DE LA BRANCHE DU SPORT OC SPORT · SIRET : 89111513100015
CPNEF Sport

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 3 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERATION FRANCAISE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD	7847142480007 6	Former et organiser l'évaluation
I.F.P.A.N	7977277080001 9	Former
KWS FORMATION	8433067880001 2	Former
PLANET.SKI	9316937330001 2	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP « Animateur Ski Nautique, Wakeboard et Engins Tractés » permet de se professionnaliser et d'accéder au métier d'animateur en ski nautique, wakeboard et engins tractés.

Ce CQP correspond à un contexte caractérisé notamment par :

- des difficultés de recrutement des acteurs du secteur qui militent en faveur de la formation de nouveaux candidats.
- la possibilité de répondre à une « situation professionnelle spécifique », nécessitant ce type de qualification. En effet, le cœur de métier de l'Animateur en ski nautique, wakeboard et engins tractés porte sur l'encadrement de tout public sur les différents supports de glisse cités en objet.

ACTIVITÉS VISÉES

Repérage des caractéristiques et des besoins du/des pratiquants dans le domaine de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Repérage des objectifs et des ressources de la structure dans le domaine de ski nautique, wakeboard et engins

tractés

Élaboration d'un cycle de séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Installation et préparation du matériel nécessaire à la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Accueil des pratiquant s à une séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Animation de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Mise en sécurité du pratiquant et des tiers

Bilan de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Communication avec différents acteurs

Recherche d'emploi et d'activités à animer

Programmation d'actions de formation et de professionnalisation

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier les attentes et les motivations des pratiquants pour élaborer une séance ou un cycle de séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et les limites des pratiquants pour élaborer une séance ou un cycle de séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés en utilisant des outils d'évaluation avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation d'une séance et d'un cycle de séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en tenant compte des caractéristiques et des contraintes de la structure

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir les objectifs des séances proposées en ski nautique, wakeboard et engins tractés

Élaborer la séance et le cycle de séances en ski nautique, wakeboard et engins tractés en veillant à assurer la progression du pratiquant avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Définir les grilles de séance en ski nautique, wakeboard et engins tractés et des situations pédagogiques cohérentes en tenant compte du temps et du site de pratique, des pratiquants, avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Prévoir les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique et la protection du pratiquant et des tiers au cours des séances en ski nautique, wakeboard et engins tractés en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celle-ci

Conseiller le pratiquant pour l'aider à se situer dans sa progression en ski nautique, wakeboard et engins tractés et l'inciter à poursuivre son activité le cas échéant

Mettre en place le matériel nécessaire à la séance dans le respect des exigences de l'activité du ski nautique, du wakeboard et des engins tractés

Informar les pratiquants des objectifs et du déroulement de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Repérer les pratiquants présentant des besoins spécifiques en veillant à s'assurer qu'ils peuvent participer à la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés sans risque

Communiquer avec les pratiquants tout au long d'une séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Mettre en œuvre une séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en tenant compte de ses objectifs et en utilisant les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité

Accompagner le pratiquant tout au long de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie dans la pratique proposée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Adapter l'animation de sa séance de ski nautique et de wakeboard afin de prendre en compte la progression du pratiquant

Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés et veiller à leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Piloter le bateau tracteur en assurant la sécurité des pratiquants lors des séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Analyser le déroulement de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en tenant compte des objectifs fixés

Formuler des modifications ou des ajustements des séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés

Informers les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (pratiquants, famille, entourage...)

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en veillant et en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires

Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur

Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues

Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés

Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur

Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur

Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations

Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport

Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité.

Blocs de compétences

RNCP38264BC01 — Préparation et animation de séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les attentes et les motivations des pratiquants pour élaborer une séance ou un cycle de séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer le niveau de pratique, les capacités et les limites des pratiquants pour élaborer une séance ou un cycle de séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés en utilisant des outils d'évaluation avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap.

Repérer les moyens mobilisables pour la réalisation d'une séance et d'un cycle de séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en tenant compte des caractéristiques et des contraintes de la structure

Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir les objectifs des séances proposées en ski nautique, wakeboard et engins tractés

Élaborer la séance et le cycle de séances en ski nautique, wakeboard et engins tractés en veillant à assurer la progression du pratiquant avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Définir les grilles de séance en ski nautique, wakeboard et engins tractés et des situations pédagogiques cohérentes en tenant compte du temps et du site de pratique, des pratiquants, avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.

Prévoir les mesures permettant d'assurer l'intégrité physique et la protection du pratiquant et des tiers au cours des séances en ski nautique, wakeboard et engins tractés en tenant compte des obligations légales et des règles de sécurité liées à celle-ci

Conseiller le pratiquant pour l'aider à se situer dans sa progression en ski nautique, wakeboard et engins tractés et l'inciter à poursuivre son activité le cas échéant

Mettre en place le matériel nécessaire à la séance dans le respect des exigences de l'activité du ski nautique, du wakeboard et des engins tractés

Informers les pratiquants des objectifs et du déroulement de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en veillant à adapter son discours à leur niveau avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Repérer les pratiquants présentant des besoins spécifiques en veillant à s'assurer qu'ils peuvent participer à la

séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés sans risque

Communiquer avec les pratiquants tout au long d'une séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en veillant à adopter un discours adéquat avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Mettre en œuvre une séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en tenant compte de ses objectifs et en utilisant les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité

Accompagner le pratiquant tout au long de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en veillant à leur épanouissement et à leur autonomie dans la pratique proposée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap

Adapter l'animation de sa séance de ski nautique et de wakeboard afin de prendre en compte la progression du pratiquant

Expliciter les règles de sécurité à respecter au cours de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés et veiller à leur bonne compréhension

Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Piloter le bateau tracteur en assurant la sécurité des pratiquants lors des séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés

Analyser le déroulement de la séance de ski nautique, wakeboard et engins tractés en tenant compte des objectifs fixés

Formuler des modifications ou des ajustements des séances de ski nautique, wakeboard et engins tractés à venir en tenant compte des objectifs poursuivis et des constats réalisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Observation du candidat au cours de mises en situations professionnelles

Entretien oral

RNCP38264BC02 — Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

LISTE DE COMPÉTENCES

Informar les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie en veillant au respect des consignes en vigueur

Promouvoir oralement les activités proposées et les événements organisés par la structure en s'attachant à rechercher l'implication des publics accueillis (pratiquants, famille, entourage...)

Communiquer avec les publics accueillis en utilisant les outils digitaux et en veillant à véhiculer une image positive de la structure

Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif en veillant et en s'assurant de la disponibilité de l'ensemble des ressources nécessaires

Vérifier l'état et la disponibilité du matériel en tenant compte des règles de sécurité en vigueur

Identifier la réglementation ayant un impact sur l'organisation de ses activités en tenant compte des caractéristiques des séances prévues

Communiquer avec les autres intervenants en veillant au bon déroulement des activités et à l'anticipation des difficultés

Communiquer sur ses activités en veillant au respect des consignes en vigueur

Alerter sur les situations à risque en tenant compte des procédures en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Élaboration d'un écrit dans le cadre du stage

Entretien oral

RNCP38264BC03 — Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations

Comparer les différents types de contractualisation en vue de développer son activité dans le domaine du sport

Repérer les actions de formations en vue de faire évoluer son projet professionnel

Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du CQP Animateur en ski nautique, wakeboard et engins tractés exerce son activité professionnelle au sein d'associations, de collectivités ou de structures du secteur marchand. Dans le cadre de ses activités, il peut également être amené à se déplacer pour se rendre sur des lieux d'exercices variés dans le cadre d'événements sportifs par exemple.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du CQP « Animateur de Ski Nautique, Wakeboard et Engins Tractés » a pour vocation à répondre prioritairement à l'accueil, l'animation et l'encadrement d'un public jeune et adulte « non-compétiteur ». Il est professionnellement subordonné au responsable de la structure employeuse ou au président de l'association.

L'emploi type correspond à celui d'Animateur sportif dans le cadre de l'encadrement de groupe de pratiquants en loisir dans et hors champ fédéral.

L'emploi type correspond à celui d'Animateur sportif dans le cadre de l'encadrement de groupe de pratiquants en loisir dans et hors champ fédéral.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Conformément aux exigences du Code du Sport (Art. L.212-1 et R.212-1) en matière d'encadrement rémunéré des activités physiques ou sportives, le CQP Animateur de Ski Nautique, Wakeboard et Engins Tractés atteste que son titulaire :

1° est capable de mobiliser les connaissances techniques et pédagogiques propres aux activités ski nautique, wakeboard d'initiation et engins tractés et de maîtriser les techniques de sa pratique dans des conditions assurant la sécurité des pratiquants et des tiers ;

2° maîtrise les comportements à observer et les gestes à exécuter en cas d'incident ou d'accident.

Les compétences certifiées par le certificat de qualification professionnelle « Animateur de Ski Nautique, Wakeboard et Engins Tractés » visant à garantir la sécurité des pratiquants et des tiers conformément aux obligations en matière de garanties de sécurité prévues par les articles L.212-1 et R.212-1 du Code du Sport sont issues des blocs de compétences 1 et 2

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat au CQP ASNWET doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants :

1-

Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation

2-

Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat :

Le candidat doit présenter l'une des pièces suivantes en cours de validité (original ou photocopie lisible recto/verso). :

- Carte nationale d'identité française ou étrangère ;
- Passeport français ou étranger ;
- Permis de conduire français sécurisé délivré depuis le 16 septembre 2013 suivant le décret du 09 novembre 2011 ;
- Carte de combattant délivrée par les autorités françaises ;
- Carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires françaises ;
- Carte de séjour temporaire, carte de résident, certificat de résidence de ressortissant algérien, carte de ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, conformément à la réglementation des étrangers, ces titres doivent être à jour concernant l'adresse déclarée.

Cas particulier d'un mineur :

- Pièce justificative d'identité du mineur (si la pièce d'identité ne peut être présentée, un livret de famille ou un extrait d'acte de naissance est accepté) ;
- Pièce justificative d'identité de son représentant (père ou mère disposant de l'autorité parentale/jugement de tutelle + pièce d'identité de la personne désignée tuteur) ;
- Une autorisation parentale autorisant le mineur à entrer en formation sera également demandée.

3-

Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation ;

4-

Produire une attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur à la fin de la dernière longueur. Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme à l'article L. 212-1 du code du sport ;

5-

Être titulaire d'un permis bateau ;

6-

Avoir réussi les tests techniques en ski nautique et wakeboard bateau

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Les jurys pléniers sont constitués conformément à la composition prévue dans l'accord national professionnel du 6 mars 2003.

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisations représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP ASNWET.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un ou deux représentant(s) des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégué(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

La CPNEF Sport ou l'OC Sport désignent les représentants des salariés et des employeurs d'organisations représentatives dans la branche du sport. Ils sont éligibles à ce titre de siéger au sein des jurys pléniers du CQP ASNWET.

Les jurys pléniers sont composés de quatre à huit personnes ainsi réparties :

- Un ou deux représentant(s) des salariés désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un ou deux représentant(s) des employeurs désigné(s) par la CPNEF Sport ou par l'OC Sport,
- Un représentant pédagogique de la formation concernée et si nécessaire un représentant supplémentaire,
- Un représentant du/des délégataire(s) et si nécessaire un représentant supplémentaire,

Base légale

Date de décision	15/11/2023
Durée de l'enregistrement	4 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/11/2027
Date de dernière délivrance possible	15/11/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	45	1	96 %	—
2020	1	1	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34733

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36661, RNCP37501, RNCP37514, RNCP37518

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38264/>

Où se former

Formations référencées	4
Organismes	3
Régions couvertes	2
Prix indicatif	1 640 € – 3 595 €
Durée	70 – 511 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	65
Parcours menés à terme	63
Taux d'achèvement	97 %
Période	06/2024 – 09/2026

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	66
Montant total engagé	177 371 €
Coût moyen par dossier	2 687 €
Durée moyenne	295 h
Période	04/2024 – 07/2026
France compétences	71 %
État	12 %
Reste à charge titulaire	11 %
France Travail	4 %
Régions	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.